

F³¹. CONTRIBUTIONS DIRECTES

ATTENTION :

les cotes F³¹ 166 à 4685 sont maintenant conservées aux Archives du ministère des Finances

On comprend sous cette dénomination toutes les taxes qui sont perçues en vertu de rôles nominatifs. Sous l'influence des physiocrates pour qui le sol est l'origine de toute richesse, l'Assemblée constituante aurait désiré remplacer tous les impôts directs de l'Ancien Régime par une taxe unique assise sur la propriété bâtie ou non bâtie. Mais l'urgence des besoins obligea les assemblées à chercher ailleurs des ressources que la réforme envisagée ne pouvait procurer immédiatement. Telle est l'origine des quatre vieilles contributions : foncière, mobilière, portes et fenêtres, patentes. Leur répartition, qui supposait connue la fortune des départements, des communes, des particuliers, se heurta dès les premières années à des difficultés presque insurmontables et provoqua de nombreuses doléances. Il apparut nécessaire de créer un corps d'agents capables et indépendants qui sauraient déterminer impartialement les revenus fonciers des départements. C'est à cette préoccupation que répondit la création par la loi du 22 brumaire an VI de l'Agence des Contributions directes composée de commissaires près des administrations locales et d'inspecteurs. Le manque de personnel qualifié conduisit le Directoire à apporter des modifications à cette organisation qui reçut sa forme définitive par la loi du 3 frimaire an VIII. Dans chaque département était créée une « Direction des recouvrements des impôts directs », composée d'un directeur, d'un inspecteur et de contrôleurs. Un groupe de bureaux, au Ministère des Finances, assurait la coordination générale et la transmission des instructions du ministre. Ce système extrêmement décentralisé fonctionna sans modification sensible jusqu'à la Monarchie de Juillet. A la tête des bureaux fut placé un directeur qui devint pendant quelques années directeur général. Le décret du 17 juin 1853 institua la Direction générale des Contributions directes et lui donna une autonomie comparable à celle des administrations voisines, les Contributions indirectes et l'Enregistrement. Depuis 1948, ces trois grands services sont groupés sous une direction unique : la Direction générale des impôts.

On ne s'étonnera pas de la pauvreté de la sous-série F³¹. Elle est imputable à l'Administration des Contributions directes qui pendant très longtemps s'est refusée à verser aux Archives nationales ses papiers périmés. Des destructions massives, causées par l'incendie de 1871 ou effectuées à l'insu des Archives nationales par des fonctionnaires irresponsables, ont anéanti les fonds anciens de cette grande régie. La situation s'est depuis heureusement modifiée. Telle qu'elle est constituée aujourd'hui grâce à six versements, la sous-série F³¹ comprend deux catégories de documents :

I. ÉTAT DU MONTANT DES RÔLES GÉNÉRAUX. -- Ces états qui, à partir de 1922, prennent l'appellation d'*états des sommes imposées dans les rôles* et auxquels se substituent, à compter de 1931, *les états n° 2188*, ont été versés en trois fois (1901, décembre 1930, avril 1956). Ils sont classés chronologiquement et, pour chaque année, par département. Les différentes séries présentent des lacunes.

Les états du montant et les états des sommes imposées comportent plusieurs parties (2A, 2B, 2C) entre lesquelles se répartissent par nature les données comprises dans les états (contributions foncières, contribution mobilière et patente, taxes et renseignements divers) ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Toutefois les renseignements contenus dans les *États des sommes imposées, réduits aux modèles 2B et 2C, sont plus sommaires, la répartition par perceptions et communes rurales n'y figurant plus.*

Ils indiquent notamment les produits des impositions revenant aux collectivités locales et les produits effectifs des impositions mises en recouvrement. La différence entre ces produits -- qui provient des arrondissements des centimes-le-franc et taux utilisés et de ceux des cotisations -- est portée à un compte de « Gains et Pertes » dont le solde profite à l'État ou est supporté par lui suivant le cas.

Quant aux états n° 2188, ils renferment des renseignements concernant plus spécialement les rôles généraux de l'ensemble du département ainsi que quelques indications particulières aux chefs-lieux du département et d'arrondissement et aux villes de plus de 10.000 habitants. Ils n'ont été versés que pour la période 1931-1935 et sont conservés sous les cotes F³¹ 4681 à 4685.

II. PLANS CADASTRAUX. -- Les deux autres fonds actuellement conservés dans la sous-série F³¹ ne proviennent pas directement de l'Administration centrale des Contributions directes.

A. Les plans cadastraux de Paris et des communes rattachées à la ville de Paris par la loi du 16 juin 1859 ont été versés en août 1921 et janvier 1931 par la Direction des Contributions directes du département de la Seine. ⁽²⁾

⁽²⁾ Voir Coyecque (E.), *Les plans cadastraux de la ville de Paris, dans Bulletin de la Société d'histoire de Paris et l'Ile-de-France, t. X, 1908, p. 238 et suiv.*

B. Les plans du cadastre consulaire ont été versés par le Service géographique de l'Armée en 1935. Il s'agit là du cadastre par masses de culture exécuté en vertu de l'arrêté du 12 brumaire an xi (3 novembre 1802) et prévu pour un certain nombre de communes seulement (deux au moins, huit au plus par arrondissement). Les propriétés qui composent le territoire des communes n'y sont pas reproduites mais seulement les *masses de culture*, circonscrites entre les divisions naturelles. Ce cadastre ne pouvait donc être utilisé comme base de la contribution foncière. Il fut l'objet des plus vives critiques et son entreprise arrêtée avant d'être terminée. Il fut remplacé par le cadastre parcellaire créé par la loi du 15 septembre 1807.

Les plans du cadastre de l'an xi, conservés primitivement au Ministère des Finances, ont été prêtés, à l'époque de la Restauration, au Comité du dépôt de la guerre en vue de l'établissement de la carte militaire de la France. C'est sans doute à cette circonstance que l'on doit leur conservation.

Quant au cadastre parcellaire, les minutes des plans furent conservées jusqu'en 1821 par les géomètres en chef chargés du contrôle et de la surveillance des opérations, et ceux-ci devaient en établir deux copies, l'une pour la commune, l'autre pour la Direction départementale. A partir de 1821 la copie de la Direction a été supprimée et la minute des plans est passée à cette direction lorsque les géomètres en chef ont disparu ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Herbin et Pebereau, *Le cadastre français, Paris, Lefebvre, 1951.*

Suzanne CLÉMENCET-VITTE.

Philippe DU VERDIER.

ÉTAT DES VERSEMENTS

I. PLANS CADASTRAUX

6 août 1901	Direction des Contributions directes du département de la Seine : 1° 2 atlas de plans des anciens quartiers de Paris au 1/2000 exécutés de 1807 à 1821. 2° 70 portefeuilles contenant les plans détaillés des maisons de Paris au 1 2000 exécutés entre 1809 et 1855, classés selon l'ordre des arrondissements actuels. 3° 24 atlas de plans de maisons par îlots au 1/2000 exécutés entre 1810 et 1836 et classés dans l'ordre des anciens arrondissements.
9, 12, 13 janvier 1931	Même direction : Plans cadastraux des communes ou fractions de communes annexées à Paris par la loi du 16 juin 1859. Juillet 1935 Service géographique de l'armée. Plans cadastraux exécutés en vertu de l'arrêté du 12 brumaire an XI, 2.295 plans.

II. ÉTATS DU MONTANT DES ROLES GÉNÉRAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

6 août 1901	Direction générale des Contributions directes : 1.738 articles.
26 décembre 1930	Direction générale des Contributions directes : 866 articles.
9 avril 1956	Direction générale des Contributions directes : 1.915 articles.

F³¹ 1 et 2. Cadastre. Atlas général de Paris. Plans des quartiers selon l'ordre des anciens arrondissements. 1807-1821.

1. 1^{er} -- 6^e arrondissements.

2. 7^e -- 12^e arrondissements.

F³¹ 3 à 72. Cadastre de Paris. Plans de maisons reclassés selon l'ordre des arrondissements actuels. 1809-1855.

3. 1^{er} arrondissement. Quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois.

4 et 5. 1^{er} arrondissement. Quartier des Halles.

6. 1^{er} arrondissement. Quartier du Palais-Royal.

7. 1^{er} arrondissement. Quartier de la place Vendôme.

8. 2^e arrondissement. Quartier de Gaillon.

9. -- Quartier Vivienne.

10 et 11. -- Quartier du Mail.

12 et 13. -- Quartier de Bonne-Nouvelle.

14. 3^e arrondissement. Quartier des Arts-et-Métiers.

15. 3^e arrondissement. Quartier des Enfants-Rouges.

16. 3^e arrondissement. Quartier des Archives.

17. 3^e arrondissement. Quartier de Sainte-Avoie.

18. 4^e arrondissement. Quartier de Saint-Merry.

19 et 20. 4^e arrondissement. Quartier de Saint-Gervais.

21. 4^e arrondissement. Quartier de l'Arsenal.

22. -- Quartier de Notre-Dame.

23. 5^e arrondissement. Quartier de Saint-Victor.

24. 5^e arrondissement. Quartier du Jardin-des-Plantes.

25 et 26. 5^e arrondissement. Quartier du Val-de-Grâce.

27. 5^e arrondissement. Quartier de la Sorbonne.

28 et 29. 6^e arrondissement. Quartier de la Monnaie.

30 et 30 bis. 6^e arrondissement. Quartier de l'Odéon.

31 et 32. 6^e arrondissement. Quartier de Notre-Dame-des-Champs.

33 et 34. 6^e arrondissement. Quartier de Saint-Germain-des-Prés.

35 et 36. 7^e arrondissement. Quartier de Saint-Thomas-d'Aquin.

37. 7^e arrondissement. Quartier des Invalides.

38. 7^e arrondissement. Quartier de l'École-Militaire.
39. 7^e arrondissement. Quartier du Gros-Caillou.
40. 8^e arrondissement. Quartier des Champs-Élysées.
41. 8^e arrondissement. Quartier du faubourg du Roule.
42. *Numéro vacant.*
- 43 et 44. 8^e arrondissement. Quartier de la Madeleine.
45. 8^e arrondissement. Quartier de l'Europe.
- 46 et 47. 9^e arrondissement. Quartier Saint-Georges.
- 48 et 49. 9^e arrondissement. Quartier de la Chaussée-d'Antin.
- 50 et 51. 9^e arrondissement. Quartier du Faubourg-Montmartre.
52. 9^e arrondissement. Quartier de Rochechouart.
53. 10^e arrondissement. Quartier de Saint-Vincent-de-Paul.
54. 10^e arrondissement. Quartier de la Porte Saint-Denis.
- 55 et 56. 10^e arrondissement. Quartier de la Porte-Saint-Martin.
57. 10^e arrondissement. Quartier de l'Hôpital Saint-Louis.
- 58 et 59. 11^e arrondissement. Quartier de la Folie-Méricourt.
- 60 et 61. 11^e arrondissement. Quartier de Saint-Ambroise.
- 62 et 63. 11^e arrondissement. Quartier de la Roquette.
- 64 et 65. 11^e arrondissement. Quartier de Sainte-Marguerite.
66. 12^e arrondissement. Quartier du Bel-Air et de Picpus.
- 67 et 68. 12^e arrondissement. Quartier des Quinze-Vingts.
69. 13^e arrondissement. Quartier de la Salpêtrière.
70. 15^e arrondissement. Quartier de Necker.
71. Anciens quartiers (Panthéon, Grenelle, Sorbonne, Invalides, Champs-Élysées, Observatoire).
72. Anciens quartiers du Luxembourg et de l'Observatoire.

F³¹ 73 à 96. Cadastre de Paris. Plans de Vasserot par îlots, classés selon l'ordre des anciens arrondissements. 24 Atlas. 1810-1836.

73. 1^{er} arrondissement. Roule et Tuileries.
74. 1^{er} arrondissement. Champs-Élysées et place Vendôme.

75. 2^e arrondissement. Chaussée-d'Antin et Palais-Royal.
76. 2^e arrondissement. Faubourg-Montmartre et Feydeau.
77. 3^e arrondissement. Mail et Faubourg-Poissonnière.
78. 3^e arrondissement. Saint-Eustache et Montmartre.
79. 4^e arrondissement. Marchés et Saint-Honoré.
80. 4^e arrondissement. Banque de France et Louvre.
81. 5^e arrondissement. Porte Saint-Martin et faubourg Saint-Denis.
82. 5^e arrondissement Bonne-Nouvelle et Montorgueil.
83. 6^e arrondissement. Lombards et Porte Saint-Denis.
84. 6^e arrondissement. Saint-Martin-des-Champs et Temple.
85. 7^e arrondissement. Marché Saint-Jean et Mont-de-Piété.
86. 7^e arrondissement. Arcis et Sainte-Avoie.
87. 8^e arrondissement. Popincourt et Marais.
88. 8^e arrondissement. Quinze-Vingts et Faubourg Saint-Antoine.
89. 9^e arrondissement. Arsenal et Hôtel de Ville.
90. 9^e arrondissement. Cité et Ile Saint-Louis.
91. 10^e arrondissement. Faubourg Saint-Germain et Invalides.
92. 10⁸ arrondissement. Monnaie et Saint-Thomas-d'Aquin.
93. 11^e arrondissement. Luxembourg et Sorbonne.
94. 11^e arrondissement. Palais de Justice et École de Médecine.
95. 12⁸ arrondissement. Jardin du Roi et Saint-Marcel.
96. 12^e arrondissement. Observatoire et Saint-Jacques.

F³¹ 97. Cadastre. Notices relatives aux monuments publics de Paris rédigées par Vasserot. 1834⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Une série de plans de palais, bâtiments publics, églises, hôtels, hôpitaux, faisant partie du même versement (anciens numéros F¹¹ 7.426 à 7.634), appartient maintenant à la série N.

F³¹ 98 à 104 bis. Cadastre des communes rattachées à Paris en 1859. 1799-1863.

98. 12^o arrondissement. Bercy.
99. 12^e arrondissement. Saint-Mandé.
100. 13^o arrondissement. La Gare et la Maison-Blanche. -- 14^e arrondissement. Montrouge.

101. 15^e arrondissement. Vaugirard et Grenelle. -- 16^e arrondissement. Auteuil et Passy.
(Voir aussi F³¹ 102).

102. 15^e arrondissement. Vaugirard et Grenelle. -- 16^e arrondissement. Passy. -- 17^e
arrondissement. Batignolles-Monceaux.

103. 18^e arrondissement. La Chapelle, Saint-Denis, La Villette et Montmartre.

104. 19^e arrondissement. Belleville et la Villette. -- 20^e arrondissement. Belleville.

104 bis. 20^e arrondissement. Charonne.

F³¹ 105 à 165. Plans cadastraux des communes, par nature de culture.

An XI-1807 ⁽²⁾. (Ne sont pas représentés les départements suivants : Basses et Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Aube, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Corse, Creuse, Indre-et-Loire, Isère, Loire, Loiret, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine-et-Marne).

⁽²⁾ On possède à la Section moderne, un état détaillé, par commune, de ces plans.

105. Ain. Arrondiss. de Bourg. 12 plans.

-- Arrondiss. de Nantua. 2 plans.

-- Arrondiss. de Trévoux. 10 plans.

106. Aisne. Arrondiss. de Belley. 7 plans.

-- Arrondiss. de Château-Thierry. 10 plans

Aisne. Arrondiss. de Vervins. 7 plans.

-- Arrondiss. de Saint-Quentin. 10 plans.

107. Aisne. Arrondiss. de Soissons. 18 plans.

-- Arrondiss. de Laon. 27 plans.

108. Allier. Arrondiss. de Moulins. 2 plans.

-- Arrondiss. de Gannat. 5 plans.

-- Arrondiss. de Montluçon. 4 plans.

-- Arrondiss. de La Palisse. 2 plans.

Ardèche. Arrondiss. de Privas. 3 plans.

Ardèche. Arrondiss. de Largentière. 2 plans.

Ardèche. Arrondiss. de Tournon. 3 plans.

109. Ardennes. Arrondiss. de Mézières. 24 plans.

Ardennes. Arrondiss. de Vouziers. 14 plans.

Ardennes. Arrondiss. de Sedan. 4 plans.

- Arrondiss. de Rocroy. 10 plans.
- 110. Ariège. Arrondiss. de Foix. 19 plans.
- Arrondiss. de Saint-Girons. 9 plans.
- Arrondiss. de Pamiers. 1 plan.
- 111. Aude. Arrondiss. de Carcassonne. 14 plans.
- Aude. Arrondiss. de Limoux. 11 plans.
- Arrondiss. de Narbonne. 8 plans.
- 112. Aveyron. Arrondiss. d'Espalion. 41 plans.
- 113. Aveyron. Arrondiss. de Rodez. 30 plans.
- 114. -- Arrondiss. de Saint-Affrique. 11 plans.
- Aveyron. Arrondiss. de Villefranche. 22 plans.
- 115. Aveyron. Arrondiss. de Millau. 23 plans.
- 116. Territoire de Belfort. 1 plan.
- Bouches-du-Rhône. Arrondiss. de Marseille. 2 plans.
- Bouches-du-Rhône. Arrondiss. d'Arles. 2 plans.
- Bouches-du-Rhône. Arrondiss. d'Aix. 4 plans.
- Cher. Arrondiss. de Sancerre. 9 plans.
- Corrèze. Arrondiss. de Brive. 2 plans.
- 117. Côte-d'Or. Arrondissement de Dijon. 30 plans.
- 118. Côte-d'Or. Arrondiss. de Beaune. 19 plans.
- Côte-d'Or. Arrondiss. de Châtillon-sur-Seine. 11 plans.
- Côte-d'Or. Arrondiss. de Semur. 13 plans .
- 119. Côtes-du-Nord. Arrondiss. de Saint-Brieuc. 12 plans.
- Côtes-du-Nord. Arrondiss. de Dinan. 4 plans.
- Côtes-du-Nord. Arrondiss. de Guingamp 5 plans.
- Côtes-du-Nord. Arrondiss. de Lannion. 9 plans.
- Côtes-du-Nord. Arrondiss. de Loudéac. 8 plans.
- 120. Dordogne. Arrondiss. de Périgueux. 14 plans.
- Dordogne. Arrondiss. de Ribérac. 8 plans.

- Dordogne. Arrondiss. de Bergerac. 20 plans.
- Dordogne. Arrondiss. de Sarlat. 11 plans.
- Dordogne. Arrondiss. de Nontron. 2 plans.
121. Doubs. Arrondiss. de Besançon. 10 plans.
- Doubs. Arrondiss. de Montbéliard. 4 plans.
- Doubs. Arrondiss. de Pontarlier. 1 plan.
- Arrondissement de Baume-les-Dames. 3 plans.
- Drôme. Arrondiss. de Valence. 2 plans.
- Arrondiss. de Die. 2 plans.
- Arrondiss. de Montélimar. 2 plans.
- Arrondiss. de Nyons. 1 plan.
- Eure. Arrondiss. d'Évreux. 19 plans.
- Arrondiss. de Bernay. 5 plans.
- Arrondiss. de Pont-Audemer. 5 plans
- Eure. Arrondiss. des Andelys. 6 plans.
- Arrondiss. de Louviers. 5 plans.
122. Eure-et-Loir. Arrondiss. de Chartres. 20 plans.
- Eure-et-Loir. Arrondiss. de Châteaudun. 6 plans.
- Eure-et-Loir. Arrondiss. de Nogent-le-Rotrou. 5 plans.
- Eure-et-Loir. Arrondiss. de Dreux. 15 plans.
123. Finistère. Arrondiss. de Quimperlé. 1 plan.
- Arrondiss. de Brest. 3 plans.
- Arrondiss. de Morlaix. 4 plans.
- Arrondiss. de Quimper. 3 plans.
- Arrondiss. de Châteaulin. 2 plans.
- Gard. Arrondiss. de Nîmes. 5 plans.
- Arrondiss. du Vigan. 6 plans.
- Arrondiss. d'Alès. 10 plans.
- Arrondiss. d'Uzès. 11 plans.

124. Garonne (Haute-). Arrondiss. de Toulouse. 12 plans.

Garonne (Haute-). Arrondiss. de Muret. 5 plans.

Garonne (Haute-). Arrondiss. de Saint-Gaudens. 5 plans.

Garonne (Haute-). Arrondiss. de Villefranche. 6 plans.

125. Gers. Arrondiss. d'Auch. 24 plans.

-- Arrondiss. de Condom. 4 plans.

-- Arrondiss. de Lectoure. 14 plans.

-- Arrondiss. de Lombez. 6 plans.

-- Arrondiss. de Mirande. 7 plans.

126. Gironde. Arrondiss. de Bordeaux. 7 plans.

-- Arrondiss. de Bazas. 2 plans.

-- Arrondisse. de Blaye. 3 plans.

-- Arrondiss. de Libourne. 8 plans.

-- Arrondiss. de La Réole. 4 plans.

127. Hérault. Arrondiss. de Montpellier. 22 plans.

128. Hérault. Arrondiss. de Béziers. 21 plans.

129. Hérault. Arrondiss. de Lodève 17 plans.

Hérault. Arrondiss. de Saint-Pons. 7 plans.

130. Ille-et-Vilaine. Arrondiss. de Montfort. 1 plan.

Ille-et-Vilaine. Arrondiss. de Redon. 2 plans.

Ille-et-Vilaine. Arrondiss. de Rennes. 2 plans.

Indre. Arrondiss. de Châteauroux. 1 plan.

Jura. Arrondiss. de Lons-le-Saulnier. 13 plans.

Jura. Arrondiss. de Dole. 17 plans.

-- Arrondiss. de Saint-Claude. 6 plans.

Landes. Arrondiss. de Mont-de-Marsan. 1 plan.

131. Loir-et-Cher. Arrondiss. de Blois. 15 plans.

Loir-et-Cher. Arrondiss. de Vendôme. 13 plans.

Loire (Haute-). Arrondiss. du Puy. 8 plans.

Loire (Haute-). Arrondiss. de Brioude. 9 plans.
Loire (Haute-). Arrondiss. d'Yssingeaux. 1 plan.
Loire-Inférieure. Arrondiss. de Nantes. 2 plans.
Loire-Inférieure. Arrondiss. de Châteaubriant. 1 plan.
Loire-Inférieure. Arrondiss. de Paimbœuf. 1 plan.
132. Lot. Arrondiss. de Cahors. 17 plans.
133. -- Arrondiss. de Figeac. 27 plans.
134. -- Arrondiss. de Gourdon. 18 plans.
135. Lot-et-Garonne. Arrondiss. d'Agen. 11 plans.
Lot-et-Garonne. Arrondiss. de Marmande. 9 plans.
136. Lot-et-Garonne. Arrondiss. de Nérac. 18 plans.
Lot-et-Garonne. Arrondiss. de Villeneuve-sur-Lot. 11 plans.
137. Lozère. Arrondiss. de Mende. 1 plan.
-- Arrondiss. de Marvejols. 3 plans.
-- Arrondiss. de Florac. 2 plans.
Maine-et-Loire. Arrondiss. de Baugé. 1 plan.
Maine-et-Loire. Arrondiss. de Saumur. 1 plan.
Maine-et-Loire. Arrondiss. de Segré. 2 plans.
Manche. Arrondiss. de Saint-Lô. 3 plans.
-- Arrondiss. de Valognes. 1 plan.
Marne. Arrondiss. de Reims. 3 plans.
-- Arrondiss. d'Épernay. 2 plans.
-- Arrondiss. de Vitry-le-François. 4 plans.
138. Marne (Haute-). Arrondiss. de Chaumont. 11 plans.
Marne (Haute-). Arrondiss. de Langres. 10 plans.
Marne (Haute-). Arrondiss. de Vassy. 13 plans.
139. Mayenne. Arrondiss. de Laval. 10 plans.
-- Arrondiss. de Château-Gontier. 4 plans.
Mayenne. Arrondiss. de Mayenne. 11 plans.

Meurthe-et-Moselle. Arrondiss. de Nancy. 10 plans.

Meurthe-et-Moselle. Arrondiss. de Briey. 4 plans.

Meurthe-et-Moselle. Arrondiss. de Lunéville. 10 plans.

140. Meuse. Arrondiss. de Bar-le-Duc. 13 plans.

Meuse. Arrondiss. de Commercy. 20 plans.

Meuse. Arrondiss. de Verdun. 7 plans.

-- Arrondiss. de Montmédy. 4 plans.

141. Morbihan. Arrondiss. de Vannes. 7 plans.

-- Arrondiss. de Pontivy. 1 plan.

-- Arrondiss. de Lorient. 4 plans.

-- Arrondiss. de Ploërmel. 5 plans.

Nièvre. Arrondiss. de Nevers. 2 plans.

-- Arrondiss. de Clamecy. 7 plans.

-- Arrondiss. de Cosne. 4 plans.

142. Nord. Arrondiss. d'Avesnes. 79 plans.

143. -- Arrondiss. de Cambrai. 76 plans.

144. -- Arrondiss. de Valenciennes. 52 plans.

145. Nord. Arrondiss. de Lille. 44 plans.

146. -- Arrondiss. d'Hazebrouck. 18 plans.

-- Arrondiss. de Dunkerque. 25 plans.

147. Oise. Arrondiss. de Senlis. 16 plans.

-- Arrondiss. de Clermont. 29 plans.

148. -- Arrondiss. de Compiègne. 18 plans.

149. -- Arrondiss. de Beauvais. 43 plans.

150. Orne. Arrondiss. de Domfront. 3 plans.

-- Arrondiss. de Mortagne. 8 plans.

-- Arrondiss. d'Argentan. 29 plans.

-- Arrondiss. d'Alençon. 9 plans.

151. Pas-de-Calais. Arrondiss. d'Arras. 14 plans.

Pas-de-Calais. Arrondiss. de Béthune. 7 plans.

Pas-de-Calais. Arrondiss. de Saint-Pol. 4 plans.

Pas-de-Calais. Arrondiss. de Saint-Omer 5 plans.

Pas-de-Calais. Arrondiss. de Montreuil-sur-Mer. 1 plan.

Puy-de-Dôme. Arrondiss. de Clermont-Ferrand. 6 plans.

Puy-de-Dôme. Arrondiss. de Thiers. 3 plans.

Puy-de-Dôme. Arrondiss. de Riom. 3 plans.

Puy-de-Dôme. Arrondiss. d'Ambert. 1 plan.

152. Pyrénées (Basses-). Arrondiss. de Pau. 21 plans.

Pyrénées (Basses-). Arrondiss. d'Orthez. 9 plans.

Pyrénées (Basses-). Arrondiss. de Bayonne. 1 plan.

Pyrénées (Hautes-). Arrondiss. de Tarbes. 21 plans.

Pyrénées (Hautes-). Arrondiss. de Bagnères-de-Bigorre. 15 plans.

Pyrénées (Hautes-). Arrondiss. d'Argelès. 3 plans.

153. Pyrénées-Orientales. Arrondiss. de Perpignan. 14 plans.

Pyrénées-Orientales. Arrondiss. de Céret. 8 plans.

Pyrénées-Orientales. Arrondiss. de Prades. 20 plans.

154. Rhin (Bas-). Arrondiss. de Saverne. 12 plans.

Rhin (Bas-). Arrondiss. de Sélestat. 9 plans.

Rhin (Bas-). Arrondiss. de Wissembourg. 10 plans.

Rhin (Bas-). Arrondiss. de Strasbourg. 20 plans.

155. Rhin (Haut-). Arrondiss. de Belfort. 6 plans.

Rhin (Haut-). Arrondiss. de Colmar. 6 plans.

Rhin (Haut-). Arrondiss. d'Altkirch. 9 plans.

Rhône. Arrondiss. de Lyon. 10 plans.

156. Saône (Haute-). Arrondiss. de Vesoul. 1 plan.

Saône (Haute-). Arrondiss. de Gray. 9 plans.

Saône-et-Loire. Arrondiss. de Louhans. 10 plans.

Saône-et-Loire. Arrondiss. d'Autun. 8 plans.

Seine. Arrondiss. de Sceaux. 6 plans.

-- Arrondiss. de Saint-Denis. 6 plans.

157. Seine-Inférieure. Arrondiss. de Neufchâtel. 3 plans.

Seine-Inférieure. Arrondiss. de Rouen. 2 plans.

Seine-Inférieure. Arrondiss. de Dieppe. 1 plan.

Seine-Inférieure. Arrondiss. d'Yvetot. 5 plans.

Seine-et-Oise. Arrondiss. de Pontoise. 6 plans.

Seine-et-Oise. Arrondiss. de Corbeil. 3 plans.

Seine-et-Oise. Arrondiss. de Mantes. 1 plan.

Seine-et-Oise. Arrondiss. de Versailles. 2 plans.

Seine-et-Oise. Arrondiss. de Rambouillet. 3 plans.

Deux-Sèvres. Arrondiss. de Parthenay. 1 plan.

Somme. Arrondiss. d'Amiens. 6 plans.

-- Arrondiss. de Péronne. 3 plans.

-- Arrondiss. de Doullens. 4 plans.

-- Arrondiss. de Montdidier. 9 plans.

158. Tarn. Arrondiss. d'Albi. 17 plans.

-- Arrondiss. de Castres. 3 plans.

-- Arrondiss. de Gaillac. 6 plans.

-- Arrondiss. de Lavaur. 2 plans.

159. Tarn-et-Garonne. Arrondiss. de Montauban. 22 plans.

Tarn-et-Garonne. Arrondiss. de Moissac. 4 plans.

Tarn-et-Garonne. Arrondiss. de Castelsarrasin. 4 plans.

160. Var. Arrondiss. de Toulon. 2 plans.

-- Arrondiss. de Draguignan. 1 plan.

-- Arrondiss. de Brignoles. 1 plan.

161. Vaucluse. Arrondiss. d'Avignon. 5 plans.

-- Arrondiss. d'Apt. 11 plans.

-- Arrondiss. de Carpentras. 8 plans. -- Arrondiss. d'Orange. 9 plans.

162. Vendée. Arrondiss. de La Roche-sur-Yon. 2 plans.

Vendée. Arrondiss. de Fontenay-le-Comte. 7 plans.

Vendée. Arrondiss. des Sables-d'Olonne. 3 plans.

163. Vienne. Arrondiss. de Poitiers. 7 plans.

-- Arrondiss. de Civray. 4 plans.

-- Arrondiss. de Montmorillon. 4 plans.

Vienne. Arrondiss. de Châtelleraut. 6 plans.

Vienne. Arrondiss. de Loudun. 3 plans.

Vienne (Haute-). Arrondiss. de Bellac. 4 plans.

Vienne (Haute-). Arrondiss. de Limoges. 1 plan.

Vienne (Haute-). Arrondiss. de Saint-Yrieix. 1 plan.

Vienne (Haute-). Arrondiss. de Rochechouart. 2 plans.

164. Vosges. Arrondiss. d'Épinal. 16 plans.

-- Arrondiss. de Mirecourt. 13 plans.

-- Arrondiss. de Neufchâteau. 21 plans.

Vosges. Arrondiss. de Remiremont. 3 plans.

Vosges. Arrondiss. de Saint-Dié. 3 plans.

165. Yonne. Arrondiss. d'Auxerre. 14 plans.

-- Arrondiss. d'Avallon. 10 plans.

-- Arrondiss. de Sens. 8 plans.

-- Arrondiss. de Tonnerre. 3 plans.

-- Arrondiss. de Joigny. 10 plans.

F^{31*} 166 à 1884. États des montants des rôles généraux des contributions directes. 1870 à 1889.

166 à 252. Ain à Yonne. 1870.

253 à 340. -- 1871.

341 à 427. -- 1872.

428 à 514. -- 1873.

515 à 601. -- 1874.

602 à 687. -- 1875.

688 à 774. -- 1876.

775 à 861. -- 1877.

862 à 946. -- 1878.

947 à 1033. -- 1879.

1034 à 1121. -- 1880.

1122 à 1208. -- 1881.

1209 à 1295. -- 1882.

1296 à 1382. -- 1883.

1383 à 1469. -- 1884.

1470 à 1556. -- 1885.

1557 à 1642. -- 1886.

1643 à 1729. -- 1887.

1730 à 1816. -- 1888.

1817 à 1884. -- 1889 (manquent Saône-et-Loire à Yonne).

F³¹ 1885 à 1903. *Numéros vacants.*

F^{31*} 1904 à 2769. États des montants des rôles généraux des contributions directes. 1890 à 1899.

1904 à 1980. Ain à Yonne. 1890 (manquent Aude à Corse, Loir-et-Cher à Loire-Inférieure, Morbihan, Nièvre, Hautes-Pyrénées à Rhône).

1981 à 2063. Ain à Yonne. 1891 (manquent Loiret à Lozère).

2064 à 2151. Ain à Yonne. 1892.

2152 à 2240. -- 1893.

2241 à 2329. -- 1894.

2330 à 2417. -- 1895.

2418 à 2506. -- 1896.

2507 à 2595. -- 1897.

2596 à 2682. -- 1898.

2683 à 2769. -- 1899.

F^{31*} 2770 à 3800. Expédition des états du montant des rôles généraux 2 A, 2 B et 2 C. 1900 à 1911.

2770 à 2852. Ain à Yonne. 1900 (manquent : Calvados, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne).

2853 à 2939. Ain à Yonne. 1901.

2940 à 3026. -- 1902.

3027 à 3114. -- 1903.

3115 à 3200. -- 1904 (manque : Lozère).

3201 à 3284. -- 1905 (manquent: Haute-Vienne, Vosges, Yonne).

3285 à 3371. Ain à Yonne. 1906.

3372 à 3455. -- 1907 (manquent: Meuse, Morbihan, Nièvre, Nord).

3456 à 3542. Ain à Yonne. 1908.

3543 à 3626. -- 1909 (manquent : Doubs, Drôme, Eure).

3627 à 3713. Ain à Yonne. 1910.

3714 à 3800. -- 1911 (manquent: Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Basses-Pyrénées).

F^{31*} 3801 à 4572. Copie partielle des états du montant des rôles généraux, 2 A, 2 B et 2 C. 1912 à 1920.

3801 à 3883. Ain à Yonne. 1912 (manquent: Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, territoire de Belfort).

3884 à 3969. Ain à Yonne. 1913 (manque : Aisne).

3970 à 4055. Ain à Yonne. 1914 (manque : Aisne).

4056 à 4141. Ain à Yonne. 1915 (manque : Ardennes).

4142 à 4227. Ain à Yonne. 1916 (manque : Ardennes).

4228 à 4313. Ain à Yonne. 1917 (manque : Ardennes).

4314 à 4399. Ain à Yonne. 1918 (manque : Ardennes).

4400 à 4485. Ain à Yonne. 1919 (manque : Ardèche).

4486 à 4572. Ain à Yonne. 1920.

F^{31*} 4573 à 4659. État du montant des rôles généraux, 2 C. 1921.

Ain à Yonne (manque : Hautes-Alpes).

F^{31*} 4660 à 4680. États des sommes imposées, 2 C, et copies des tableaux, 2 B. 1922 à 1930.

4660 à 4672. Ain à Yonne. 1922 (manquent : Saône-et-Loire, Sarthe, Seine-et-Marne).

4673. Ain à Yonne. 1923.

4674. -- 1924.

4675. -- 1925.

4676. -- 1926.

4677. -- 1927.

4678. -- 1928.

4679. -- 1929.

4680. -- 1930.

F^{31*} 4681 à 4685. États n° 2188. 1931 à 1935.

4681. Ain à Yonne. 1931.

4682. -- 1932.

4683. -- 1933.

4684. -- 1934.

4685. -- 1935.